

## **Note aux résidents – Bourse de stages**

Il est porté à la connaissance des résidents (3ème année résidanat) que les demandes pour l'octroi des bourses de stages pour l'année 2020/2021 doivent parvenir au bureau des stages avant le **20 Juillet 2020**.

Le dossier à déposer doit comporter les documents suivants :

Une demande au nom du Ministre de la Santé S/C de Mr le Doyen de la Faculté de Monastir

Une lettre d'accueil provenant du service/laboratoire qui précise la durée, la nature du stage à effectuer en rapport avec la spécialité et l'option du candidat.

Une lettre de motivation du candidat (pertinence du stage, ....)

Le CV du candidat :

- Attestation de réussite (EPU, UV, Mastère, CEC, ).
- Travaux scientifiques (posters, communications, conférences, publications, congrès , séminaires .....
- Autres :
  - ✓ Participation aux enseignements (TP,.....)
  - ✓ Inscription pour des Formations en cours.
  - ✓ .....

### **Grille d'attribution des bourses de stage à l'étranger**

- Lettre d'accueil : 5 points
- Pertinence du stage: 3 points
- Stage de pointe (micro spécialité): 2 points
- EPU accomplis : 1 point /EPU (max 4)
- CV : 6 Points